



ASOCIACIÓN CANARIA DE INTERCAMBIOS SOLIDARIOS

Projet :

Coopérative piscicole à Boutegol en Casamance (Sénégal)

Nous sommes un groupe d'amis préoccupés par la situation des populations en Afrique. Bien que nos projets soient de petite envergure, nous tenons à apporter notre modeste contribution à l'amélioration de la vie quotidienne de ces populations, comptant tant sur notre expérience et notre énergie que sur l'aide des donateurs.

Aussi grave que soit la crise financière et économique dans le monde occidental, nos problèmes ne doivent pas nous faire oublier que cette crise frappe encore plus durement le tiers monde. Nous ne pouvons pas rester inactifs et devons unir nos forces pour combattre ENSEMBLE les problèmes de pauvreté et de développement.

L'objectif de l'ACIS, fournir à ces populations les outils de leur survie et de leur développement, est à la fois modeste et ambitieux. Modeste car ACIS n'est encore qu'une toute petite organisation. Ambitieux car nous croyons à l'effet boule de neige.

Nature du projet :

Investissement dans le secteur de la pêche en Casamance, avec la création et le développement d'un GIE (Groupement d'Intérêts Économiques) dans le village de Boutegol en Casamance, Sénégal. L'objectif est de structurer et développer l'activité déjà existante de la pêche dans les méandres du fleuve Casamance.

Idées de base :

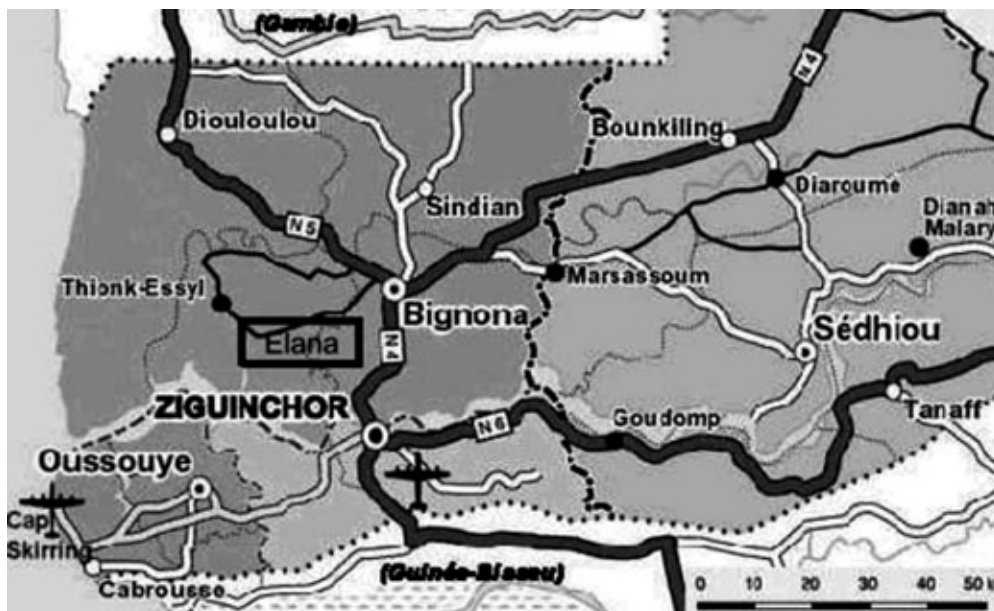
- La pêche est une activité importante dans cette zone du fleuve Casamance très riche en poissons et crustacées, mais le manque de moyens ne permettent pas une capture efficace et surtout une distribution rationalisée des produits de la pêche auprès de la population locale.
- Fournir ces moyens est fondamental pour la survie des populations et l'amélioration de la qualité de la vie. Rentabiliser la pêche permettra non seulement d'assurer l'autosuffisance au niveau local mais aussi d'ouvrir de nouvelles opportunités économiques dans cette zone.
- L'amélioration des conditions de vie en milieu rural est une façon d'éviter l'exode vers les zones urbaines ou l'émigration, avec le cortège de problèmes que cela entraîne pour les pays d'accueil, mais aussi avec la perte des traditions locales.
- La zone concernée par ce projet est particulièrement affectée par l'isolement, le changement climatique se traduisant par des périodes de précipitations très violentes rendant les chemins impraticables.
- Le projet bénéficie du soutien enthousiaste de la population locale.
- La création d'un foyer d'activité économique dans la zone incite les bénéficiaires de l'aide à s'impliquer dans le projet.
- Les mesures ont des effets immédiats et ses résultats permettront une croissance organique de l'activité.

Description de l'environnement :

- Superficie du Sénégal : 196 722 Km²
- Population : environ 12,5 millions d'habitants
- Structure politique : République. Organisation territoriale en départements
- Principales villes : Dakar (capitale, 2,5 millions d'habitants), Touba (500 000 habitants), Thiès (300 000 habitants), Kaolack (250 000 habitants), Ziguinchor (250 000 habitants) et Saint Louis (180 000 habitants).
- Langue officielle : Français
- Monnaie : Franc CFA
- PIB par habitant : 1016 dollars américains
- Composition ethnique : Wolof (40 %), Pulaars (25 %, composés des Foulbés, Peuls et Toucouleurs), Serères (16 %), Diolas (5 %), Mandingues (4 %), autres (10 %, dont les Soninkés, Bassaris et Bediks).
- Religions : Musulmans (94 %), Chrétiens (5 %), autres (1 %)
- Espérance de vie : 56 ans.
- Alphabétisation : 42 %

La Casamance, d'une superficie de 28 350 km², est la région méridionale du Sénégal, enclavée entre la Gambie au nord et la Guinée Bissau au sud.

C'est dans cette région que commence le climat tropical africain, avec des précipitations supérieures à 1300 mm de juin à septembre.



La population (Diolas), extrêmement jeune malgré la forte mortalité infantile, est concentrée dans la zone côtière et la capitale régionale Ziguinchor. La zone de Bignona, dont 85 % de la population est rurale, se caractérise par son isolation géographique.

La principale activité économique est l'agriculture (riz, mil, maïs, manioc et quelques autres légumes), dont le succès est toutefois très fortement dépendant des conditions météorologiques, de plus en plus difficiles en raison du réchauffement climatique planétaire. La culture de l'arachide fait l'objet de campagnes annuelles organisées à l'échelon national. Le succès de ces campagnes est toutefois mitigé, en raison à la fois des

problèmes climatiques et de l'irrégularité de l'industrie de transformation (huile) à laquelle le produit est destiné. Les mangues et certains agrumes sont abondants en Casamance, ainsi que l'huile de palme, qui est à la base de l'alimentation de subsistance, une alimentation déficiente qui conduit à la malnutrition de la population infantile.

La pêche est une activité porteuse mais qui manque cruellement de moyens, tant pour les activités en mer que fluviales. Les méandres et mangroves du fleuve Casamance sont très riches en poissons et crustacés, mais les infrastructures existantes ne permettent pas d'organiser convenablement leur commercialisation.

Deux zones touristiques se sont développées au cours des dix dernières années, essentiellement sur la côte autour de Cap Skirring et Kafoutine, dont le succès à peine à démarrer en raison de l'instabilité politique de la région.



Les conditions sanitaires étant encore très largement insuffisantes en Casamance et une grande partie de la population n'ayant pas encore accès à l'eau potable, le taux de mortalité dû au paludisme (bien que cette maladie ait au cours des dernières années reculé de façon spectaculaire grâce à l'emploi de nouveaux médicaments), à la diarrhée et aux maladies respiratoires reste supérieur à la moyenne nationale.

Bien que la République du Sénégal se distingue de la plupart des autres pays d'Afrique par sa stabilité politique, la Casamance est depuis plusieurs décennies en proie à une rébellion indépendantiste conduite par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), source de fortes tensions dans la région, notamment en périodes électorales.





Les Diolas, animistes à l'époque de la colonisation, sont aujourd'hui majoritairement musulmans et catholiques. Mais la spiritualité des Diolas reste riche et complexe, en dépit de la prédominance du monothéisme. La « religion de terroir », qui fait cohabiter l'idée d'un dieu unique avec des pratiques et croyances polythéistes, reste encore bien ancrée en Casamance. Le Diola croit en l'existence simultanée de trois mondes différents mais liés entre eux : le monde de la réalité visible et tangible, le monde des ancêtres, qui protègent et rassurent le Diola et sont



capables d'influencer sa vie et enfin le règne des esprits, qui ont une existence parallèle tout en habitant chaque chose et chaque lieu. La base physique de ce culte a disparu avec l'arrivée des religions « importées », mais il continue d'animer la vie spirituelle du Diola.



C'est dans un environnement nettement rural, entouré de zones forestières, que se dressent les cases des villages structurés autour d'un espace vital commun et ouvert. Les villageois ne possèdent que les objets domestiques et outils les plus élémentaires et ce sont souvent les femmes qui assurent la subsistance de la famille grâce à quelques bêtes et l'exploitation d'un petit jardin potager.



Les enfants, après l'école, se livrent à la chasse aux reptiles, oiseaux et petits mammifères sauvages ainsi qu'à la cueillette de baies et autres fruits dans la forêt.

Les villageois vivent au jour le jour, à un rythme dicté par le climat et la tradition. Les Diolas, d'un naturel joyeux, cordial et pacifique, constituent une communauté unie, harmonieuse et complémentaire.



Les bénéficiaires directs

C'est sur l'initiative d'Aliou Diédhiou, père de famille et pêcheur à Boutegol, que le « Groupement d'Intérêts Économiques AFOCK AMBALA » a été constitué, rassemblant les membres de la famille : Aliou Diédhiou, Kadiali Diédhiou, Sarany Diémé, Saloum Diédhiou, Mariama Sambou, Alpha Diedhiou, Awa Sambou et Youssouf Diémé. L'objectif de



ce GIE est de structurer et développer l'activité de pêche existante sur le fleuve Casamance.

Dans la situation actuelle, Aliou et sa famille n'arrivent que difficilement à vivre du produit de leur pêche, non pas en raison de prises insuffisantes mais en raison d'une formation désastreuse des prix. La famille n'a pas les moyens d'acheminer le produit de sa pêche vers le principal lieu de commercialisation, Ziguinchor, et doit se résoudre à le céder aux rares commerçants qui arrivent jusque dans le village avec un moyen de transport motorisé. Le prix est alors environ le cinquième du prix du marché.



À cela vient s'ajouter l'irrégularité de l'écoulement, les véhicules n'arrivant par les pistes que lorsque celles-ci sont praticables (ce qui n'est pas le cas durant la saison des pluies), lorsqu'ils ne sont pas victimes de pannes mécaniques, voire lorsqu'ils ne sont pas affectés à un autre transport, plus lucratif.

Pour résoudre le double problème du prix et de l'irrégularité des ventes, la solution passe par un acheminement du poisson par voie fluviale et en propre régie. Cette solution n'est pas toujours réalisable, certains villages pêchant dans des zones n'ayant pas accès aux voies d'eau conduisant à Ziguinchor.

Acheminer directement le poisson de Boutegol au marché de Ziguinchor permettrait à la famille d'Aliou d'augmenter considérablement ses revenus (voir le tableau plus loin) et d'assurer une plus grande régularité dans ses ventes, ne dépendant plus des aléas météorologiques, mécaniques ou autres.

Pour réaliser cet objectif, le GIE nécessite la modernisation de son matériel de pêche existant, et notamment une pirogue motorisée d'une capacité suffisante pour rallier Ziguinchor en quelques heures avec le produit de la pêche de quelques jours.

Cette embarcation pourra en outre remplir d'autres fonctions très importantes telles que le transport de malades et de ravitaillement, mettant fin à l'isolement dont souffrent actuellement les habitants de Boutegol. La liaison avec Ziguinchor n'est actuellement assurée qu'une fois par semaine (5 heures de navigation au départ d'Elana, qui se trouve à 8 heures de marche de Boutegol).

Données économiques, juridiques et techniques

L'objectif du financement de ce projet, comme de tous les projets de lancement d'activité économique, est la génération de revenus pour les familles impliquées et, plus généralement, pour la population locale. Par le biais d'une croissance organique.



Arbol "fromagers" para la piragua



La gestion doit donc prévoir non seulement l'amortissement du matériel acquis en vue de son remplacement en fin de vie utile mais aussi la constitution de provisions en vue de l'acquisition de nouveau matériel. Le but est de multiplier le nombre des pirogues afin de développer ce secteur d'activité dans la région (emploi mais aussi autosuffisance alimentaire).

La mise en place de cette gestion et son suivi sur place sont des conditions préalables au financement. Cet investissement, réalisable par étapes, peut être rapidement rentabilisé, comme l'indiquent les 2 tableaux suivants.

Tableau 1 : Matériel requis

Article	Unités	Prix/pce	Total	euros
Moteur Yamaha 15 cv	1	1 315 000,00	1 315 000,00	2 004,70
Pirogue 10 mètres	1	700 000,00	700 000,00	1 067,14
Caisse isotherme de conservation	1	175 000,00	175 000,00	266,79
Filets maille 100	6	55 000,00	330 000,00	503,08
Filets maille 40	8	22 000,00	176 000,00	268,31
Bobines de corde 8	6	12 500,00	75 000,00	114,34
Bobines corde 6	8	8 000,00	64 000,00	97,57
Flotteurs	360	350,00	126 000,00	192,09
Plomg (kg)	150	2 500,00	375 000,00	571,68
Gilets de sauvetage	12	6 000,00	72 000,00	109,76
Ancre	1	45 000,00	45 000,00	68,60
Total			3 453 000,00	5 264,06

Tableau 2 : Données de l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) au Sénégal
Statistiques sur 2007 (par an)

	CFA	EUROS
production par pirogue	17 797 000	27 171
carburant	2 614 000	3 991
nourriture	773 000	1 180
glace	363 000	554
Entretien/réparation	522 000	797
Appâts	330 000	504
Gaz	146 000	223
Transport	95 000	145
location matériel	1 000	2
Assurance	2 000	3
Autres charges	184 000	281
Total frais	5 030 000	7 679
Valeur ajoutée	12 767 000	19 492
salaires	3 728 000	5 692
dons	572 000	873
amortissements	1 266 000	1 933
taxes	112 000	171
impôts	19 000	29
Total	5 697 000	8 698
Bénéfice net	7 070 000	10 794

Exécution du projet

Tous les travaux et frais indirects associés à la réalisation et au suivi du projet sont assumés par l'ACIS et ses membres sur la base du bénévolat.

La totalité des projets initiés par l'ACIS est financée par les membres de l'Association et les dons versés par les particuliers et / ou institutions publiques et privées.

Aliou Diedhiou est un personnage exceptionnel. Son enthousiasme et sa volonté de sortir sa famille, son village et sa région de l'impasse dans laquelle elle se trouve faute de moyens financiers force à l'admiration.

Dans la plupart des régions défavorisées du monde, il suffit souvent d'un petit investissement pour rendre espoir à tout un village. Le microcrédit en est un exemple magistral.

Aliou n'a pas l'intention d'en rester à une pirogue. Il rêve, après avoir consolidé le GIE, de créer un entrepôt frigorifique permettant de conserver et expédier le poisson d'autres pêcheurs de la zone. Et ce rêve est parfaitement réalisable. Il suffit de partager cet enthousiasme... et de donner le coup de pouce initial qui déclenchera ce processus.

Ce coup de pouce, nous seuls pouvons le donner.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'indigner : un milliard d'êtres humains ne mangent pas à leur faim aujourd'hui sur notre planète et beaucoup d'entre eux ne survivent pas.

Aliou compte sur nous, l'ACIS compte sur vous !

Merci